Image not found or type unknown

changement de statut d'étudiant à salarié sans diplôme Français

Par **Ro9422**, le **17/02/2022** à **21:41**

bonjour, je suis arrivé en France en octobre 2020 dans le cadre d'un mastère spécialisé qui dure 15 mois ayant déja un diplome d'ingenieur de genie civil obtenu en 2018 en Tunisie.

à la fin de la ma soutenance en decembre 2021 dans l'attente d'une attestation de reussite, j'ai eu un contrat de travail en CDI comme ingénieur genie civil au departement des Ouvrage d'art (pont), j'ai commencé le travail avec bien évidemment une demande une autorisation de travail que mon entreprise à demandé à demander apres du ministère de l'intérieur..

j'ai pris fonction en janvier 2022 et le problème c'est qu'aujourdhui le 17 Février 2022 mon école m'envoie la décision du jury de diplomation disant que je n'ai pas été admis car j'ai des modules d'enseignement inférieurs à 12/20 après rattrapages.

j'aimerais savoir si je peux tout de même continué ma demande de changement de statut même sans diplôme Français.

Si quelqu'un a deja vécu une situation pareil bienvoulor faire un retour d'experience.

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés